

Le mot du Maire



C'est dans la morosité d'un printemps qui n'en finit pas d'arriver que ces quelques mots vous parviennent. Depuis notre rencontre de janvier et l'installation de la nouvelle équipe, l'organisation de la Mairie s'est trouvée quelque peu perturbée par l'absence de plusieurs membres du personnel. Il a pu en résulter du retard dans la gestion du quotidien et je vous remercie de nous en excuser. La Poste a enfin pu réouvrir mais à ce jour notre secrétaire Audrey, partie vers d'autres horizons, n'est pas encore remplacée.

Il a fallu aider Azilis qui s'est investie au maximum pour assurer la gestion au quotidien. Plusieurs élus, et je les remercie, se sont relayés à l'accueil de la mairie, afin de maintenir les créneaux d'ouverture, et je vous remercie de votre patience même si vous n'avez pas toujours eu immédiatement la réponse que vous attendiez. Pour tous les aspects techniques, Adrien a fait le maximum pour être à l'écoute de tous et permettre que notre bourg soit propre et agréable. Jean-Michel est maintenant rétabli et l'équipe technique retrouve ainsi toute son efficacité.

Mais il y a un combat que nous ne pouvons mener seuls et qui est celui de tous : la lutte contre les incivilités de toute nature. Cela commence par la vitesse toujours excessive sur de nombreuses voies, les dépôts sauvages, les déjections canines toujours nombreuses, les containers ordures qui traînent, les stationnements anarchiques, les bruits de travaux le dimanche etc... Il n'est pas une journée sans qu'une remarque ne nous soit rapportée sur un comportement inopportun. Faut-il en venir à instaurer des amendes ? La sanction est-elle la seule solution ? N'y a-t-il donc aucun moyen pour que le respect des autres devienne une règle ? Un petit effort de chacun peut amener un progrès pour tous sans devoir mettre un gendarme à chaque coin de rue ... Toutes ces incivilités sont consommatrices d'énergie pour les élus et le personnel communal alors qu'il y tant à faire de plus positif. Le projet de vidéo surveillance s'engage en collaboration avec la gendarmerie et contribuera peut-être à améliorer ce savoir vivre.

Les autres réflexions sur les projets doivent continuer : implantation d'un City Stade sur l'ancien terrain de basket, devenir du Bâtiment de la Trésorerie complèteront la démarche de rénovation du Centre Bourg. Malheureusement pour l'instant le projet de l'œuvre Falret dans l'ancien Soleil d'Or ne progresse pas compte tenu de sa dépendance des financements publics, freinés par un contexte économique difficile.

Et l'église ? Oui ! bientôt elle sera de nouveau accessible, la rénovation intérieure avec le badigeonnage étant pour l'instant reportée. Outre la toiture magnifiquement rénovée vous pourrez bientôt admirer la rénovation du chevalet (intérieur du beffroi), unique en Ile de France. Les marchés publics sont un long parcours et je comprends votre impatience. Je ne voudrais pas terminer sans remercier les associations pour leurs nombreuses actions d'animation qui participent, avec le retour imminent du soleil à donner le sourire à notre cœur de bourg pour le bien-vivre à Longnes.

Anne DEBRAS
Maire

Agenda



- 25.05.2024 - Brocante Nocturne Longnes Festivités
- 09.06.2024 - Elections Européennes
- 15.06.2024 - Fête du Village
- 16.06.2024 - Ecole de Musique le Crescendo : Concert des élèves et des ateliers
- 22.06.2024 - Gala de danse ALCL « Le cirque »
- 29.06.2024 - Fête du vélo – CCPH – Bazainville
- 31.08.2024 – Concert Méli-Mélognes



Encore une belle réussite...

Pour la 2ème année consécutive, l'association **Longnes Festivités** a réuni le 30 mars dernier de nombreux participants lors d'une soirée sur le thème "Années 80/Disco", dans la salle des fêtes de Longnes, décorée pour l'occasion. La soirée fut animée par le DJ Hassan qui a mis une forte ambiance !

Le repas fut lui aussi très apprécié. Les organisateurs avaient mis à disposition une borne photos (fournie par Florian PETIT), permettant à chacun de repartir avec des photos souvenir.

Lors de la soirée, la plus belle tenue disco fut récompensée par une bouteille de champagne !

L'association vous donne rendez-vous le **samedi 25 mai** pour sa **brocante nocturne et marché des produits locaux** sur le stade (de 14h à 22h) et le **samedi 15 juin** pour la **fête du village** sur la place Fabian.

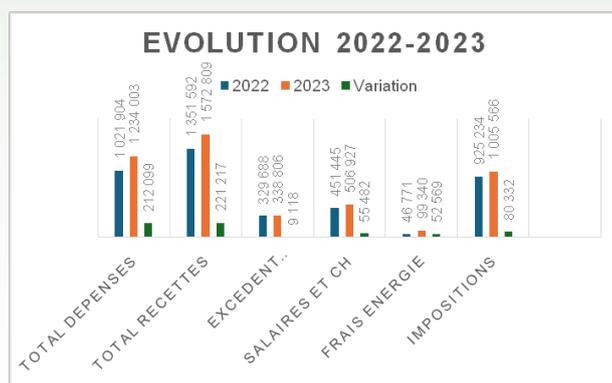


Côté financier :

Le 3 avril 2024, le Conseil Municipal a approuvé le CFU (Compte Financier Unique qui remplace le compte de gestion et le compte administratif) et a voté le Budget 2024. Il faut en retenir l'essentiel. La Commune parvient à maintenir son excédent annuel de fonctionnement autour de 300k€ . C'est cet excédent qui permet de financer des investissements. Le schéma met en évidence les principaux postes d'évolution : Frais d'énergie (+52k€) et Frais de Personnel (évolution des effectifs). Heureusement les ressources (taxes foncières et droits de mutation) ont permis de couvrir la hausse des dépenses. Mais compte tenu du contexte immobilier morose, nous savons d'ores et déjà que notre ressource en droit de mutation baissera de 50 k€ environ en 2024, ce qui doit nous inviter à la vigilance.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes foncières en 2024 (ni la taxe d'habitation toujours applicable aux résidences secondaires). Seule la hausse nationale de la valeur locative (+3.9%) aura une incidence sur les impôts locaux.

En ce qui concerne les investissements, après l'achèvement imminent des deux gros chantiers : aménagement de la Place et réfection de la toiture et du chevalet de l'église, l'année 2024 prévoit d'engager la réalisation d'un city stade, les études sur les enfouissements de réseaux de la rue de la Libération et le badigeonnage intérieur de l'église. L'effort sera maximum au niveau du contrôle des dépenses de fonctionnement afin de ne pas handicaper la capacité d'investissements des années à venir. La situation reste saine, efforçons nous de la maintenir.



Qu'est-ce que c'est ?

Le transport à la demande est un service complémentaire à l'offre de transport sur le territoire de la CCPH, notamment pendant les heures creuses.

Pour qui ? Pour tous.

Quand ?

Toute l'année, sauf dimanches et jours fériés.

Du lundi au vendredi de 9h à 15h35, ainsi que le samedi de 9h à 19h.

Combien ça coûte ? Le prix d'un ticket de bus, soit 2 €, payable par forfait Navigo, Ticket à l'unité, SMS.

Comment ça marche ?

Depuis l'un des 228 points d'arrêts du territoire de la CCPH, rejoignez les principaux points d'intérêts : Gares, Hôpital de Houdan et centres de santé, Zones d'activités, centres commerciaux, lycées, piscine, services, etc... Le service fonctionne sur rendez-vous exclusivement (à partir d'un mois à l'avance, et jusqu'à une heure avant le départ).

La commune de Longnes compte 4 points d'arrêt :

- « Ruelles » : 21 rue de Mantès
- « Eglise » : 6 rue de Dreux
- « La Fortelle » : 91 place du jeu de boules
- « Versailles » : 2 rue de Houdan

Informations complémentaires au 09.70.80.96.63. ou sur le site de la CCPH :

<https://www.cc-payshoudanais.fr/fr/vivre-et-s-installer/transports-a-la-demande.html>

Attention pour l'instant le TAD ne permet pas de se rendre ni à Mantès ni à Bréval car ce n'est pas la même intercommunalité. Nous espérons que cela deviendra possible.



Pour réserver, vous pouvez télécharger l'application TàD Ile de France Mobilités sur votre téléphone, ou appeler le 09.70.80.96.63. (du lundi au vendredi de 9h à 18h)



IL Y A UN CCAS DANS VOTRE COMMUNE !

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) s'est réuni le 28 mars sous la présidence de Mme le Maire.

Il est composé d'élus et d'administrés nommés par le Maire pour leurs compétences dans le domaine d'action sociale.

Son rôle est d'accompagner et de guider les administrés fragilisés, par un accueil, une écoute et une orientation dans leurs démarches de demandes d'aide.

Personnes âgées, isolées? Faites vous connaître en mairie !

Chaque année, le CCAS analyse les besoins sociaux de la population et pour cela la commission a pris RDV avec les différents acteurs sociaux qui interviennent dans notre commune, afin d'établir des objectifs pour soutenir les plus vulnérables d'entre nous et d'éviter l'exclusion sociale.

Le CCAS peut animer des actions de prévention et de développement social en liaison avec les associations et les institutions publiques et privées dans le respect de ses valeurs qui sont : solidarité, neutralité et égalité de traitement.

SOLIDARITE

CONSEILS

SOUTIEN



L'adresse mail ccas@longnes.fr vous permet d'informer le CCAS sur des situations fragiles rencontrées. Elles seront prises en compte dans la plus stricte confidentialité.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

NUISANCES SONORES :

Par arrêté préfectoral des Yvelines : les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :



CRÉNEAUX HORAIRES AUTORISÉS

JOURS OUVRABLES

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

SAMEDIS

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

DIMANCHES ET JOURS FERIÉS

entre 10h00 et 12h00

DÉJECTIONS CANINES : Faut-il en venir à l'amende?...

Personne ne veut retrouver devant chez lui ces indices ... Alors amis des chiens respectez les lieux publics !!!



Cours de yoga gratuit !

PLIEZ VOS JAMBES
GARDEZ LE DOS DROIT
INCLINEZ LE BUSTE
RAMASSEZ LA CROTTE DE VOTRE CHIEN.
BONNE RELAXATION !



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :

attention aux faux démarcheurs !

L'ASSOCIATION **ÉNERGIES SOLIDAIRES**

ACCOMPAGNE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE AVEC

L'ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' DU NORD YVELINES



L'association Énergies Solidaires s'engage depuis plus de 25 ans dans la réduction des consommations d'énergies. Depuis 2002, elle porte l'Espace Conseil France Rénov' du Nord Yvelines, le service public développé par l'Agence de la transition écologique (ADEME).

L'objectif de ce service est de fournir au grand public des informations gratuites, objectives et de qualité pour aider les ménages dans leur démarche de travaux de rénovation énergétique de leur logement.

Les conseillers France Rénov' accompagnent les ménages quelle que soit l'étape à laquelle ils se trouvent. Ils répondent à toutes les interrogations des particuliers concernant les économies d'énergie, les travaux à effectuer, l'ordre dans lequel les mettre en œuvre, le choix des matériaux, l'installation d'énergies renouvelables, les dispositifs d'aides financières.

Service public, les conseillers France Rénov' n'ont rien à vendre et leurs conseils sont donc gratuits, neutres et indépendants.

Pour contacter un conseiller France Rénov', il existe plusieurs possibilités :

- permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.70.23.06
- rendez-vous téléphonique ou physique à Carrières-sous-Poissy en réservant un créneau sur le site internet :

<https://energies-solidaires.org/>

Énergies Solidaires

- Fabrique 21 - 120, avenue du Port - 78955 Carrières-Sous-Poissy
- Tél. : **01 39 70 23 06**
- Mail : contact@energies-solidaires.org